

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 136 (1991)
Heft: 11

Artikel: Table ronde dans un train en gare de Valdahon! : Quelles armées pour demain?
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

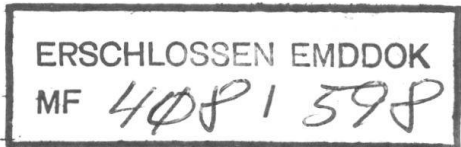


Table ronde dans un train en gare de Valdahon !

Quelles armées pour demain ?

par le lieutenant-colonel Hervé de Weck

Le 28 septembre dernier, *L'Impartial* de La Chaux-de-Fonds organisait une journée de réflexion franco-suisse articulée autour de trois thèmes: l'agriculture, l'économie et la défense. Les débats se déroulaient dans un train aménagé pour la circonstance qui se déplaçait sur la ligne Le Locle-Besançon avec, naturellement, un arrêt à Valdahon pour la partie consacrée à la défense. Le général Multon, ancien gouverneur militaire de Metz, dirigeait les discussions.

La menace, identité des vues françaises et suisses

Selon Daniel Collard, maître de conférence à l'Université de Besançon, notre continent est passé du XX^e au XXI^e siècle avec dix ans d'avance sur le calendrier, puisqu'un ordre nucléaire bipolaire a cédé la place à un «désordre» international multipolaire. Après l'ère des certitudes, l'ère des incertitudes. La fin de la guerre froide a réactivé le rôle de l'ONU, preuve en soit l'intervention des puissances coalisées contre l'Irak sous l'égide de l'ONU. «L'effondrement du système communiste, après le coup d'Etat avorté du 19 août, l'effondrement du centre de l'empire soviétique survient après l'effondrement qui a eu lieu à la périphérie. La fin du système marxiste-léniniste en URSS et l'éclate-



Le wagon réservé aux participants à une rencontre franco-suisse consacrée aux armées de demain... Le public se trouve dans le wagon voisin.

ment de l'Etat soviétique constituent des éléments de première importance.» Ces changements imposent une «perestroïka» des systèmes de sécurité, aussi bien en France qu'en Suisse. Quelles sont les menaces, par définition réelles, et les risques forcément potentiels?

En 1985, un diplomate soviétique lançait aux Occidentaux cette boutade qui ne fut pas prise au sérieux sur le moment: «Nous allons vous faire quelque chose de terrible, nous allons vous priver d'ennemi!» Une agression par surprise est devenue impossible à cause des événements intérieurs qui se produisent depuis 1989 en Union soviétique, ainsi que des traités signés

entre les deux super-grands. Les délais d'alerte se sont singulièrement allongés. Si la menace idéologique, politique et militaire venant de l'Est semble avoir disparu, il ne faut pas oublier les risques.

Un empire nucléaire, fût-il éclaté, demeure dangereux, vu surtout les risques de chaos. Le drame, c'est que les armes nucléaires tactiques, contrairement aux armes stratégiques, se trouvent disséminées dans une quinzaine de républiques, alors que le pouvoir central semble en voie de disparition. Que va devenir le complexe militaro-industriel de l'Union soviétique? Les centaines de milliers de personnes qui y travaillent

peuvent se mettre au service d'Etats d'Afrique, d'Asie ou du Proche-Orient. Le retrait des troupes soviétiques d'Europe de l'Est reste inachevé. Les instabilités de l'Union soviétique peuvent encore se combiner avec celles de l'Europe centrale et orientale, une zone caractérisée par un vide stratégique, partant créer un mélange explosif. Les forces armées polonaises, tchèques et hongroises sont pratiquement incapables de mener des opérations d'envergure. Et si le syndrome yougoslave dégénérerait en une «épidémie de balkanisation»? Sortir de Yalta pour en revenir à Sarajevo n'implique pas nécessairement un progrès, puisqu'une telle situation risque de générer de gigantesques flux migratoires en direction des Etats occidentaux considérés comme riches.

En Afrique du Nord et au Proche-Orient, des menaces militaires et non militaires concernent directement l'Europe: l'impérialisme de la Syrie, de l'Irak et de la Libye, la course aux armements dans le Sud, alors que l'on désarme dans le Nord, la prolifération des armes chimiques et nucléaires, par exemple en Irak. A moyen terme, rien n'exclut que des missiles à tête explosive ou chimique tirés depuis le nord de l'Afrique ne puissent frapper le territoire européen.

Autre grande menace: le sous-développement, la misère, la faim qui créent des «troubles de l'insécurité», l'explosion démographique génératrice de flux migratoi-

res et d'agressivité, si l'on en croit les thèses de Gaston Bouthoul. Le terrorisme reste présent, parfois en relation avec le trafic à grande échelle de la drogue. Etrangement, Daniel Collard ne souffle mot de la menace que représente l'«épidémie» d'intégrisme qui s'étend en Afrique du Nord et des conséquences qu'elle pourrait avoir sur les populations musulmanes en France ou en Allemagne. Les risques et la menace, vus de la France ou de la Suisse, apparaissent très similaires.

Monologue ou dialogue, prospective ou histoire?

Le sujet a-t-il été traité à Valdahon? Même si certains intervenants font référence à la résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, à l'organisation, à la doctrine des forces armées de 1945 à 1989, ils émettent des réflexions véritablement prospectives, au niveau national ou international: que faut-il changer aux armées dans les vingt prochaines années? Quelle coopération peut-on envisager entre les nations européennes dans la même période? Les gouvernements ne savent pas encore ce qu'ils veulent et quelles pertes de souveraineté ils pourraient accepter. De plus, ils se montrent divisés dans leurs conceptions de la défense.

Dans un contexte de défense européenne plus ou moins intégrée, la domination du secteur actuel de notre corps d'armée de monta-

gne deviendrait une partie importante de la mission de l'armée suisse. N'est-ce pas, peut-être, la partie de notre territoire qui présente un intérêt stratégique à l'échelle du continent?

Vu les coûts énormes des nouvelles technologies militaires, chaque Etat européen pourra-t-il financer toutes les composantes nécessaires d'une défense militaire crédible? Ne faudrait-il pas envisager une répartition internationale des charges, ainsi qu'une force d'intervention rapide européenne? En effet, un hélicoptère de type *Tigre*, projet franco-allemand en développement, devrait revenir à quelque 25 millions de francs suisses la pièce; le coût d'un *Rafale* avoisinerait 62 millions, alors que le *Mirage III* ne coûtait que 7,2 millions des années 1975. Le satellite *Helios* coûterait 2 milliards aux caisses publiques.

Un véritable dialogue reste toujours difficile à établir, même entre ressortissants de deux Etats voisins et amis. N'a-t-on pas entendu, à Valdahon, une juxtaposition de quelques monologues axés sur des problèmes nationaux? Quelle difficulté de faire comprendre à des Français les différences fondamentales entre le fédéralisme et la démocratie directe, cette dernière, dans sa forme actuelle, posant effectivement des difficultés en cas d'adhésion de la Suisse à la Communauté européenne! Quoi qu'il en soit, le vote du 26 novembre 1989, surtout son exploitation dans certains milieux



Avant le débat, la délégation suisse en discussion. De gauche à droite, au premier plan: Jean Cavadini, François Jeanneret et Bertrand Reeb

suisses, n'a pas renforcé la crédibilité de notre stratégie de dissuasion dans les États voisins. En revanche, personne parmi les personnalités françaises présentes, comme d'ailleurs les media de l'Hexagone, n'analyse avec sinistrose un sondage d'opinion selon lequel seuls 50% des Français se déclarent favorables au système de la conscription obligatoire...

Tous les propos ne sont pas toujours exempts d'un certain nombrilisme. Daniel Collard, en parlant à ses «amis suisses», donne l'impression d'utiliser cette expression dans le sens que lui donnaient les notables du XIX^e siècle, lorsqu'ils parlaient à des fermiers et à des domestiques. Quelques affirmations du général Multon: «La France n'a pas besoin de la technologie américaine», «Elle est en train de mettre au point un système d'arme antimissile bien plus performant que le Patriot américain.» «La dissuasion nucléaire française a jusqu'à présent parfaitement joué son rôle.» Si le financement

de la force de frappe et des forces conventionnelles de demain inspirent quelque inquiétude du côté français, personne ne remet en cause la stratégie imposée par le général de Gaulle, qui repose sur l'arme nucléaire.

En revanche, le général Multon met parfaitement en évidence un problème, que certains politiciens en Suisse veulent ignorer, celui des délais incompressibles dans le domaine de la défense. Un

système d'arme demande dix à douze ans pour être mis au point et introduit à la troupe. Pour construire un char ou un avion, il faut sept à huit ans. Pour rendre opérationnelle une division dotée de nouvelles structures, il faut trois à quatre ans. La défense doit donc être un effort continu: on ne parvient pas, du jour au lendemain, à transformer le système sous le prétexte que telle menace a disparu. Cette menace, que sera-t-elle dans dix ou quinze ans? Aucun expert ne peut le dire. Il faut donc prévoir le pire très longtemps à l'avance, définir les moyens susceptibles d'y faire face.

En dernière analyse, le «dividende de la paix» apparaît bien délicat à réaliser. Des actionnaires raisonnables ne renoncent pas à des investissements, à la constitution de réserves sous prétexte que les affaires vont bien.

H.W.



De droite à gauche: le général Multon, qui préside les débats, Daniel Collard, le rapporteur français, Jean Cavadini